

## Les syntagmes prépositionnels au tournant de la deuxième grammaire scolaire française

Section 15 - Histoire de la linguistique et de la philologie

Sophie Piron

Université du Québec à Montréal

Cette communication s'inscrit dans la perspective historique de la grammaire française. Elle porte sur la période charnière entre la première et la deuxième grammaire scolaire. La périodisation établie par Chervel (1979) positionne l'année 1844 comme date symbolique du virage entre les deux théories grammaticales. Néanmoins, il faut considérer que la mise en place de cette grammaire a pris quelque temps, cela s'est vraisemblablement produit au cours des années 1845-1860 (Chervel 1977). Dans cette communication, nous analyserons une période un peu plus large, couvrant les années 1840 aux environs de 1870, de manière à saisir la mise en place de la deuxième grammaire scolaire. Nous travaillerons à partir d'un corpus de grammaires françaises publiées au cours de cette période.

La théorie grammaticale de la deuxième grammaire scolaire met sur pied un système des fonctions qui remodèle l'appareil théorique de la période précédente. Selon Chervel (1979), le rôle de la préposition y est réduit. Nous nous intéressons pour cette raison à la position accordée à cette classe de mots. Nous étudierons également les séquences dans lesquelles la préposition apparaît et le traitement que les grammaires du corpus proposent au sujet des syntagmes prépositionnels dans différents contextes. Les séquences suivantes seront analysées : nom - syntagme prépositionnel (par exemple, *la religion de ce peuple*), adjectif - syntagme prépositionnel (par exemple, *digne de récompense*), et verbe - syntagme prépositionnel (les compléments obligatoires locatifs ou non, *nuire à quelqu'un, venir de Rome*; les compléments accessoires, *combattre avec courage*; et enfin, les compléments des verbes passifs, *être battu par quelqu'un*).

Il s'agira d'une part d'étudier comment les grammaires de cette époque analysent ces séquences prépositionnelles et, d'autre part, d'établir en quoi les fonctions proposées par la seconde grammaire scolaire diffèrent de celles proposées par la première. Celle-ci présentait un traitement plutôt uniforme des compléments prépositionnels. Elle les classait généralement comme des compléments indirects – quel que soit le terme dont la séquence est le complément – et, dans le cas des compléments verbaux, rarement comme des compléments circonstanciels (Piron 2012a). Nous verrons la différenciation qui s'établit dans la dénomination des séquences prépositionnelles (nom, adjectif, verbe suivis d'un syntagme prépositionnel).

En ce qui concerne l'analyse proposée par les grammaires, la perspective présentait déjà au cours de la première grammaire scolaire des différences selon le mot auquel s'attache le syntagme prépositionnel. Ainsi, les compléments d'un substantif et d'un adjectif étaient analysés sous un angle grammatical tandis que les compléments verbaux présentaient une double perspective, grammaticale et sémantico-logique, mais conférait à la seconde une importance considérable (Piron 2012b). Même si la seconde grammaire scolaire fait entrer le complément circonstanciel dans le domaine grammatical (Chervel 1979), nous verrons que les

fonctions de complément indirect et de complément circonstanciel reposent de plus en plus sur le sens. L'approche descendante ou sémantico-logique se marque dans la définition des fonctions (Lauwers 2003). En effet, au cours de la deuxième grammaire scolaire, avec l'abandon progressif de l'analyse logique, les concepts de transitivité et d'intransitivité héritent, par le biais des fonctions, de conceptions sémantiques fortes (Chevalier 1979).

Il est intéressant de relever les mots interrogatifs utilisés pour identifier le complément circonstanciel par opposition au complément indirect. On constate, au cours de la période étudiée, un passage de questions qui transposent un schéma ternaire dans lequel la préposition est un lien entre deux éléments (par exemple, *sur quoi ?*) à des questions qui transposent un schéma binaire où la préposition fonctionne comme une partie du complément du verbe (par exemple, *où ?*). Dès lors, les questions pour trouver le complément circonstanciel se transforment. Nous suivrons l'apparition progressive des mots interrogatifs *où*, *quand*, *comment*, *combien* et *pourquoi* comme procédures d'identification du complément du verbe.

Nous espérons ainsi montrer l'évolution de la conception des syntagmes prépositionnels et son incidence sur la périodisation de la grammaire scolaire.

## Références

- CHERVEL A. (1977) *...Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits français. Histoire de la grammaire scolaire*. Paris, Payot.
- CHERVEL A. (1979) Rhétorique et grammaire. Petite histoire du circonstanciel. *Langue française* 41 : 5-19.
- CHEVALIER J.-Cl. (1979) Analyse grammaticale et analyse logique. Examen d'un dispositif scolaire. *Pratiques* 22-23 : 147-159.
- LAUWERS P. (2003) Bidirectionnalité, discontinuités et conflit un nouveau regard sur la grammaire traditionnelle française de la première moitié du XXe siècle. *Histoire Épistémologie Langage* 25/1 (2003) : 87-128.
- PIRON S. (2012) Les compléments prépositionnels dans les grammaires françaises de la première moitié du XIXe siècle. NEVEU F., MUNI TOKE V., BLUMENTHAL P., KLINGER T., LIGAS P., PRÉVOST S., TESTON-BONNARD S. (dir.) *CMLF 2012 - Troisième Congrès mondial de linguistique française*. Lyon, 4-7 juillet 2012, Institut de linguistique française, EDP Sciences, pp. 773-788.
- PIRON S. (2012) *The treatment of prepositional phrases in French grammars during the first half of the 19th century*. Henry Sweet Society for the History of Linguistic Ideas. Annual colloquium, 31 août – 1er septembre 2012. Aarhus University, Danemark.